Accueil de loisirs O2Bulle

Service Enfance Jeunesse
Place du Marché couvert
03270 SAINT-YORRE
Bureau : 04.70.59.47.72. / Château Robert : 04.70.56.71.22.
E-mail : inscription.st.yorre@gmail.com / enfance.jeunesse@ville-saint-yorre.fr

Fiche d'inscription

PERISCOLAIRE 2026-2027

ENFANT

NOM :	**Prénom :**	**Né(e) le :**	**Sexe :** ☐ **M /** ☐ **F**
Adresse postale :		**Ville :**	

CONTACTS

Représentants légaux	1	2
Nom		
Prénom		
Tel travail		
Tel personnel		
Mail de la famille :		
Adresse postale (si différente) **:**	**Ville :**	

L'inscription n'est prise en compte qu'après réception de **tous** les documents du **dossier de l'année scolaire en cours** :

- fiche enfant
- fiche inscription
- copie des vaccins
- attestation d'assurance extra-scolaire ou responsabilité civile

INSCRIPTION

☐ Inscription **occasionnelle** : merci de nous prévenir dès que possible (par mail à **inscription.st.yorre@gmail.com**)

☐ Inscription **régulière** : merci de cocher vos besoins selon le(s) tableau(x) ci-dessous (en cas de changement, merci de nous prévenir dès que possible par mail à **inscription.st.yorre@gmail.com**)

Semaines : ☐ PAIRES ☐ IMPAIRES	Lundi	☐ 7h30-8h30	☐ 16h30-18h30	Remarques :
	Mardi	☐ 7h30-8h30	☐ 16h30-18h30	
	Jeudi	☐ 7h30-8h30	☐ 16h30-18h30	
	Vendredi	☐ 7h30-8h30	☐ 16h30-18h30	
Semaines : ☐ PAIRES ☐ IMPAIRES	Lundi	☐ 7h30-8h30	☐ 16h30-18h30	Remarques :
	Mardi	☐ 7h30-8h30	☐ 16h30-18h30	
	Jeudi	☐ 7h30-8h30	☐ 16h30-18h30	
	Vendredi	☐ 7h30-8h30	☐ 16h30-18h30	

Je, soussigné(e), responsable légal de l'enfant désigné ci-dessus, suis informé(e) qu'aucune modification ultérieure ne pourra être apportée à cette inscription sans l'accord de la direction.

Date et signature

Cadre réservé à l'accueil de loisirs

PERISCOLAIRE - SAINT-YORRE
INFORMATIONS A CONSERVER

L'accueil de loisirs accueille les **enfants scolarisés dans les écoles maternelle et élémentaire de Saint-Yorre**. Les familles ne résidant pas sur la commune bénéficient d'un tarif plus élevé.

Il appartient aux familles de **signaler impérativement tout changement** concernant l'inscription de l'enfant par mail (inscription.st.yorre@gmail.com) ou par téléphone (**04.70.59.47.72.**).

Les animateurs récupèrent les enfants inscrits directement à la sortie de leur classe.

Un enfant non inscrit, au plus tard à 16h le jour-même, ne sera pas pris en charge par l'accueil de loisirs.

En l'absence d'information d'annulation, au plus tard à 16h le jour-même, l'enfant inscrit sera récupéré par l'accueil de loisirs. Il apppartiendra à la famille de se signaler auprès des animateurs dans les locaux de l'école afin de le récupérer.

Les enfants doivent être récupérés :

* à l'accueil périscolaire situé place du marché (portillon blanc près de l'aire de jeux)
* **entre 17h et 18h30**
* **uniquement par les personnes signalées sur sa fiche (en cas de changement, merci de le signaler par mail)**

Pour le bon fonctionnement de l'accueil, et par respect envers l'équipe et les enfants accueillis, **merci de respecter impérativement les horaires**. Conformément à l'article 11 du règlement intérieur, le non-respect de ces horaires peut conduire à une sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion.